

**Découverte et initiation à l'aviron 2020 \* sous réserve des mesures gouvernementales consécutives au COVIT-19 \***

**Sport Nautique d'Amiens 2, Bd du Cange 80000 – Amiens**

**Tél 03 22 92 11 02 Mail [amiens.sport-nautique@orange.fr](mailto:amiens.sport-nautique@orange.fr)**

**Fiche à déposer ou à envoyer au club, accompagnée du règlement : espèces, chèque, chèques-vacances et coupons sport ANCV.**

**Renseignements concernant le stagiaire :**

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel mobile du stagiaire :

Mail du stagiaire :

Tél du responsable légal :

Mail du responsable légal :

**Personne à contacter en cas de problème (discipline ou médical ou autre) :**

Nom :

Prénom

N° de téléphone :

Agissant en qualité de :

Père

Mère

Autre (préciser)

**Renseignements complémentaires éventuels :**

**Date des stages (Mettre une croix devant le stage souhaité)**

<input checked="" type="checkbox"/>	Juillet	Tarif	<input checked="" type="checkbox"/>	Août	Tarif
<input type="checkbox"/>	Lundi 6 au jeudi 9	100 €	<input type="checkbox"/>	Lundi 17 au jeudi 20	100 €
<input type="checkbox"/>	Lundi 20 au jeudi 23	100 €	<input type="checkbox"/>	Lundi 24 au jeudi 27	100 €
<input type="checkbox"/>	Lundi 27 au jeudi 30	100 €	Horaire : 10h00/12h00-13h00/16h00		

Le club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets et effets personnels.

Nombre de stagiaires limité à 15 maximum par semaine sous réserve des mesures gouvernementales consécutives au COVIT-19

Le S.N.A. se réserve le droit d'annuler une journée ou une période en cas de force majeure

**NB** : Les stagiaires seront exemptés du droit d'entrée au club si ils se licencient en septembre

Je certifie que : (nom prénom du stagiaire)..... sait nager 25 m et ne présente pas de contre indication médicale.

J'autorise l'encadrement du club à prendre les décisions nécessaires en cas de :

- \* soins d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale constatée par un médecin
- \* problème de discipline

Le stagiaire mange au club le midi (repas à apporter) OUI                  NON

Le stagiaire peut quitter le club seul en fin de journée OUI                  NON

Fait à : Amiens le : .....

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")